

Sommaire

1. Catéchèse : droit d'alerte
3. Parabole
6. Catéchèse
7. Chant liturgique
8. L'Église en France
11. L'Église à Bordeaux

REGNAT

regnat.phg@wanadoo.fr

Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

Ont collaboré à ce numéro :

Abbé A. A.
Philippe GUIDAL
Odette de LANNOY

Merci à :

Abbé Guy PAGÈS

Conception – Réalisation

PHG

Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

© 2006 REGNAT

ÉDITORIAL

CATÉCHÈSE : DROIT D'ALERTE

(suite)

Philippe GUIDAL

Le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, élaboré – à grand-peine – par les évêques au cours de leur assemblée plénière à Lourdes en novembre 2005, a été soumis à l'approbation de la Congrégation pour le Clergé avant sa publication, conformément à l'article 94 de la Constitution apostolique *Pastor Bonus*¹.

Le texte du décret d'approbation², signé le 7 octobre dernier par le Cardinal Darío CASTRILLÓN HOYOS (Préfet de la Congrégation pour le Clergé), laisse songeur : le « présent *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* [...], sans être normatif, est publié avec l'autorité des évêques afin de "préciser des points d'attention pour l'élaboration de normes et d'orientations catéchétiques dans les diocèses" (Lettre du président de la Conférence des évêques de France du 18 décembre 2005) ». On peut légitimement s'interroger quant à la valeur et à l'utilité d'un texte non normatif – quoique publié avec l'autorité des évêques – destiné à l'élaboration de normes... ?!

Il est par ailleurs précisé que « la Congrégation pour le Clergé a apprécié la richesse d'intuitions de ce texte et le louable effort d'inculturation qu'il représente du point de vue catéchétique. » Quand on pense à ce qu'ont été les « intuitions » et les « efforts d'inculturation » de l'épiscopat et des responsables de la catéchèse en France au cours des dernières décennies, tout est à craindre.

N'ayant pas encore eu le loisir d'étudier en détail ce fameux « texte non normatif³ », nous n'en dirons pas plus. Mais quelle qu'en soit la valeur intrinsèque, il est sûr qu'une nouvelle orientation de la catéchèse ne portera de fruits que dans le contexte d'une restauration générale de l'Église en France.

⇒

¹ « [La Congrégation pour le Clergé] s'occupe, en raison de sa tâche, de la promotion de la formation religieuse des fidèles de tout âge et de toute condition ; elle présente les normes opportunes pour que l'enseignement de la catéchèse soit donné d'une manière correcte ; elle veille à ce que la formation catéchétique soit donnée correctement ; elle concède l'approbation du Saint-Siège prescrite pour les catéchismes et les autres écrits relatifs à la formation catéchétique, avec l'assentiment de la Congrégation pour la Doctrine de la foi ; elle assiste les bureaux catéchétiques et suit les initiatives ayant trait à la formation religieuse et ayant un caractère international portées devant elle, elle en coordonne l'activité et leur offre ses services, le cas échéant. » (*La Documentation Catholique*, n° 1969, 2 octobre 1988, p. 911)

² Texte consultable et téléchargeable à l'adresse suivante :

http://sncc.cef.fr/IMG/pdf/WEB-Texte_national-Recognitio.pdf

³ CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, Paris, Bayard/Fleurus-Mame/Cerf, collection « Documents des Églises », 2006.

⇒

Pour ne prendre qu'un seul exemple, il est inutile de rappeler que l'enseignement catéchétique doit être fondé, entre autres, sur la liturgie de l'Église¹, tant que les normes liturgiques de l'Église catholique ne seront pas appliquées en France. Et sur ce point, comme sur tant d'autres, il ne semble pas que l'épiscopat français soit disposé à rompre avec le « liturgiquement correct » qui sévit depuis bientôt quarante ans.

Nous en voulons pour preuve un singulier paragraphe du message de soutien que les évêques ont tenu à adresser à leur président, le cardinal Jean-Pierre RICARD, à l'issue de leur dernière Assemblée plénière à Lourdes, le 9 novembre 2006 :

« Les évêques affirment leur attachement à la rénovation liturgique voulue par le Concile Vatican II, dont la mise en œuvre, toujours à promouvoir, témoigne de la fidélité de tant de prêtres et de communautés². »

Superbe spécimen de langue de bois à la sauce épiscopale ! Apprécions l'effort rhétorique à quatre temps :

1. « Les évêques affirment leur attachement à la rénovation liturgique voulue par le Concile ». Remarquons au passage que, pour une fois, il n'est pas question de « réforme liturgique », mais de « rénovation ». *A contrario*, le cardinal Jean-Pierre RICARD, dans son discours pour l'ouverture de l'Assemblée plénière, le 4 novembre, parlait de « Vatican II et sa réforme liturgique³ »...
2. « La mise en œuvre [de la rénovation liturgique voulue par le Concile Vatican II est] toujours à promouvoir ». Étonnant aveu dans cette incise ! Quarante-trois ans après la promulgation de la constitution *Sacrosanctum Concilium* par le Pape Paul VI, sa mise en œuvre est toujours à promouvoir ! Mais qu'a-t-on donc fait pendant tout ce temps-là ? Aurait-on mis en œuvre autre chose que « la rénovation liturgique voulue par le Concile Vatican II » ? Des sanctions vont-elles être – enfin – prises à l'encontre des falsificateurs du Concile, des naufrageurs de la liturgie, des fossoyeurs de la foi ?
3. Que nenni ! Au dire des évêques français, cet état de fait « témoigne de la fidélité de tant de prêtres et de communautés »... Fidélité ? Mais fidélité à

¹ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret *Christus Dominus*, n. 14, cité par M^{gr} Jean-Pierre RICARD dans sa préface au livret de la COMMISSION ÉPISCOPALE DE LA CATÉCHÈSE ET DU CATÉCHUMÉNAT, *Aller au cœur de la foi. Questions d'avenir pour la catéchèse*, Paris, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2003, p. 7.

² *La Documentation Catholique*, n° 2369, 3 décembre 2006, p. 1068.

³ *Ibid.*, p. 1065. Et rappelons au président de la Conférence des évêques de France, archevêque de Bordeaux et cardinal de la Sainte Église, qu'il n'est nullement question de « réforme » (*reformatio*) dans le texte de la constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium*, mais de « restauration » (*instauratio*)...

quoi ? Certainement pas à la rénovation liturgique voulue par le Concile Vatican II, puisqu'elle est toujours à promouvoir. Alors, de quoi parle-t-on ?

4. Remarquons enfin comment la construction de la période distingue subtilement la « rénovation liturgique » de sa « mise en œuvre ». Si l'épiscopat français se déclare attaché à la rénovation, il ne s'agit bien sûr que d'un attachement verbal à une rénovation toute abstraite, comme le démontre amplement l'histoire post-conciliaire. Pour ce qui est de mettre en œuvre, c'est tout et n'importe quoi, sauf ce qui a été voulu par le Concile Vatican II...

Ce singulier paragraphe a reçu un digne écho dans le discours de clôture du cardinal RICARD, ce même 9 novembre :

« Le Concile Vatican II est encore à recevoir. [...] Il s'agit de vérifier également que l'on ne met pas sous son patronage des façons de vivre, de penser, de célébrer ou de s'organiser qui n'ont rien à voir avec lui. Rester fidèle au Concile ne veut pas dire non plus qu'on demeure nostalgique des premières décennies de sa mise en œuvre⁴. »

En attendant que les évêques français se décident à recevoir le Concile tout en vérifiant que sa mise en œuvre (c'est-à-dire la mise en œuvre au cours des dernières décennies d'un Concile qui n'a pas encore été reçu aujourd'hui !) n'a pas donné lieu à des déviations, bien des âmes se seront perdues. Ce qui est sans doute le cadet des soucis épiscopaux (vous avez déjà entendu un évêque parler du salut des âmes, vous ?), mais ne nous satisfait guère.

La crise sans précédent que connaît de nos jours l'Église en France, la déchristianisation massive non seulement de la société française mais de tout un continent⁵, nous incitent à poursuivre la réflexion amorcée dans les deux derniers numéros de *Regnat* (n° 11 et 12) sur le nécessaire renouveau de la catéchèse.

On nous a appris, il y a longtemps, que la résolution d'un problème passait par la bonne compréhension des termes de son exposé. Sans aucun doute, bien des erreurs ont été commises parce que certains avaient sauté cette étape. Essayons donc de bien comprendre les termes du sujet, en commençant par distinguer deux notions souvent confondues : évangélisation et catéchèse. La petite étude qui suit nous ouvrira d'autres perspectives...

Philippe GUIDAL

⁴ *Ibid.*, p. 1071.

⁵ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, 28 juin 2003, n. 9 : « La culture européenne donne l'impression d'une "apostasie silencieuse" de la part de l'homme comblé qui vit comme si Dieu n'existait pas ».

ÉVANGÉLISATION ET CATÉCHÈSE

À la fin de notre précédent éditorial¹, nous faisons allusion à la parabole du semeur (Mc 4 3-8), dont le premier verset introduisait l'éditorial de M^{gr} Christophe Dufour, évêque de Limoges, publié dans le numéro hors-série de *Tabga* consacré à la nouvelle orientation de la catéchèse en France. Relisons cette parabole :

«³ Écoutez ! Voici que le semeur est sorti pour semer.
⁴ Et il advint, comme il semait, qu'une partie du grain est tombée au bord du chemin, et les oiseaux sont venus et ont tout mangé.⁵ Une autre est tombée sur le terrain rocheux où elle n'avait pas beaucoup de terre, et aussitôt elle a levé, parce qu'elle n'avait pas de profondeur de terre ;⁶ et lorsque le soleil s'est levé, elle a été brûlée et, faute de racine, s'est desséchée.⁷ Une autre est tombée dans les épines, et les épines ont monté et l'ont étouffée, et elle n'a pas donné de fruit.⁸ D'autres sont tombés dans la bonne terre, et ils ont donné du fruit en montant et en se développant, et ils ont produit l'un trente, l'autre soixante, l'autre cent. »

... et son exégèse par le Seigneur :

«¹⁴ Le semeur, c'est la Parole qu'il sème.¹⁵ Ceux qui sont au bord du chemin où la Parole est semée, sont ceux qui ne l'ont pas plus tôt entendue que Satan arrive et enlève la Parole semée en eux.¹⁶ Et de même ceux qui sont semés sur les endroits rocheux, sont ceux qui, quand ils ont entendu la Parole, l'accueillent aussitôt avec joie,¹⁷ mais ils n'ont pas de racine en eux-mêmes et sont les hommes d'un moment : survenue ensuite une tribulation ou une persécution à cause de la Parole, aussitôt ils succombent.¹⁸ Et il y en a d'autres qui sont semés dans les épines : ce sont ceux qui ont entendu la Parole,¹⁹ mais les soucis du monde, la séduction de la richesse et les autres convoitises les pénètrent et étouffent la Parole, qui demeure sans fruit.²⁰ Et il y a ceux qui ont été semés dans la bonne terre : ceux-là écoutent la Parole, l'accueillent et portent du fruit, l'un trente, l'autre soixante, l'autre cent. »

Le semeur, c'est tout d'abord Dieu : « Lui qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité² » dispense à tous Sa Parole de vie, comme « Il fait lever Son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes³ ».

Le semeur, c'est ensuite le prédicateur, celui qui proclame la Parole de Dieu en ayant reçu mission de l'Église : « Je t'adjure devant Dieu et devant le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, au nom de Son Apparition et de son Règne : proclame la parole, insiste à temps et à contretemps, réfute, menace, exhorte, avec une patience inlassable et le souci d'instruire. Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au contraire, au gré de leurs passions et l'oreille les démangeant, ils se donneront des maîtres en quantité et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables. Pour toi, sois prudent en tout, supporte l'épreuve, fais œuvre de prédicateur de l'Évangile, acquitte-toi à la perfection de ton ministère⁴. »

Le semeur, c'est enfin tout chrétien, qui doit parler parce qu'il a cru⁵ et proclamer sur les toits ce qu'il a entendu dans le creux de l'oreille⁶. Compte tenu notamment de la diminution du nombre de prêtres, les laïcs se retrouvent en pointe de la nouvelle évangélisation : « Les fidèles laïcs, précisément parce qu'ils sont membres de l'Église, ont la vocation et la mission d'annoncer l'Évangile : à cette activité ils sont habilités et engagés par les sacrements de l'initiation chrétienne et par les dons du Saint-Esprit⁷. »

Ainsi, le semeur doit semer, sans se soucier outre mesure du résultat, sachant même qu'une bonne partie de son effort sera vain : sur les quatre semis de la parabole, un seul portera du fruit. Nous sommes ici aux antipodes de l'économisme moderne, et les chantages de la productivité à outrance ne manqueront pas de s'égosiller : Gaspillage ! Irréalisme ! Perte de temps et d'énergie !

De fait, l'agriculteur de nos campagnes (s'il en est parmi nos lecteurs) ou le citadin jardinier du dimanche peuvent avoir quelque peine à voir la portée de cet enseignement. Il ne s'agit pourtant point ici d'une allégorie ou d'un mythe à la façon de Platon, « pour faire comprendre que... », mais d'une parabole (du grec παραβολή, traduisant l'hébreu מְשָׁל, c'est-à-dire d'une analogie, dont le premier terme est tiré de l'expérience sensible et permet à l'intelligence d'atteindre le second terme, à savoir l'intelligible non sensible visé par l'enseignement. Chez Platon, le premier terme de l'allégorie ou du mythe est toujours imaginaire.

CULTURE ET INCULTURATION

Il est nécessaire, pour entendre cette parabole comme ses premiers auditeurs, de faire un petit effort d'inculturation dans le terreau palestinien au temps du Seigneur. L'exégète et orientaliste luthérien Joachim Jeremias (1900-1979) a publié au lendemain de la der-

⁴ 2 Tm 4 1-5.

⁵ Cf. 2 Co 4 13.

⁶ Cf. Mt 10 27.

⁷ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, 30 décembre 1988, n. 33 (*La Documentation Catholique*, n° 1978, 19 février 1989, p. 174).

¹ Regnat n° 12, 14 octobre 2006.

² 1 Tm 2 4.

³ Mt 5 45.

nière guerre un remarquable ouvrage sur les paraboles⁸, dont l'intérêt tient pour une part à la connaissance qu'avait l'auteur de la Palestine, où il vécut dans sa jeunesse, alors que son père y était pasteur. Nous en tirerons quelques précieux renseignements sur un univers qui nous est devenu complètement étranger :

« Le semeur de Mc 4, 3-8 nous paraît particulièrement maladroit, de laisser perdre ainsi une bonne partie de son grain ; on s'attendrait à ce que nous soit décrite la technique habituelle des semailles. Mais précisément, c'est ce qui nous est ici détaillé ! On le comprend facilement lorsqu'on sait qu'en Palestine on sème avant de labourer. C'est donc sur un champ de chaume que marche le semeur de la parabole. On conçoit alors qu'il sème "sur le chemin" : c'est intentionnellement qu'il jette son grain sur le sentier qu'ont tracé les villageois à force de traverser les champs, puisque celui-ci doit disparaître lors du labour. Intentionnellement aussi, il sème sur les ronces desséchées qui jonchent le sol en friche, car elles aussi seront retournées. Ne soyons pas non plus surpris maintenant que des grains tombent sur le sol rocheux : la roche calcaire, recouverte seulement d'une fine couche de terre arable, n'apparaît pas à la surface, avant que la charrue ne vienne en crissant s'y heurter. Ainsi ce que l'Occidental tient pour maladresse, est-il de règle en Palestine⁹. »

ÉVANGÉLISATION ET PRODUCTIVITÉ

Maintenant que le contexte de la parabole a été quelque peu éclairci, revenons sur un point abordé plus haut : le semeur doit semer, disions-nous, sans se soucier *outré mesure* du résultat. Outre mesure, c'est-à-dire *au-delà de* la mesure. Car il y a quand même une certaine mesure dans ces larges semis ; la version marcionne de la parabole¹⁰ est d'ailleurs la seule à le souligner, utilisant le singulier pour les trois semis perdus et le pluriel pour les semis fertile :

⁴ ὁ μὲν ἔπεσεν	une partie est tombée...
⁵ ἄλλο ἔπεσεν	une autre est tombée...
⁷ ἄλλο ἔπεσεν	une autre est tombée...
⁸ ἄλλα ἔπεσεν ¹¹	d'autres sont tombés...

La semence tombée dans la bonne terre était donc la plus abondante. Pas plus que le paysan palestinien, Dieu ne fait n'importe quoi... et le gaspillage n'est

⁸ *Die Gleichnisse Jesu*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1947.

⁹ JEREMIAS (Joachim), *Les paraboles de Jésus*, traduction de Bruno Hubsch, Le Puy, Xavier Mappus, 1962 (réédition : collection « Livre de vie », 1968), pp. 17-18.

Le soulignement est de nous.

¹⁰ Comparer avec *Mt 13* 3-8 et *Lc 8* 5-8.

¹¹ La leçon ἄλλο de certains manuscrits (ⲛ¹ A D f^{1,13} M lat sy^h) n'est retenue par aucun éditeur moderne. Quant à la forme verbale (πίπτω à l'indicatif aoriste), elle ne change pas : comme souvent dans le Nouveau Testament, le neutre pluriel – compris comme un singulier collectif – est suivi du verbe à la 3^e personne du singulier.

qu'apparent, compensé plus qu'abondamment par une récolte au-delà de toute espérance : « ils ont produit l'un trente, l'autre soixante, l'autre cent¹² ».

En tout état de cause, si les chrétiens, « engendrés de nouveau d'une semence non point corruptible, mais incorruptible, la Parole de Dieu, vivante et permanente¹³ », sont tenus d'annoncer à leur tour la Bonne nouvelle qu'ils ont reçue, il ne leur est pas pour autant demandé d'obliger qui que ce soit à les entendre. C'est ce qu'avait parfaitement compris sainte Bernadette de Lourdes qui, questionnée à propos des apparitions dont elle était favorisée, répondait : « Je suis chargée de vous le dire, pas de vous le faire croire ». Pensons aussi à saint Justin le Philosophe (fêté le 1^{er} juin) qui, dans sa controverse avec le juif Tryphon, affirmait : « Je vais dire ce que je sais, car je ne pense pas que j'aurais raison, le sachant, de ne pas le dire, ou même, soupçonnant que vous le savez, mais que, par jalousie ou par ignorance vous voulez vous tromper vous-mêmes, de m'en préoccuper sans cesse ; mais je parle en tout simplement et loyalement, selon la parole de mon Seigneur : "Le semeur sortit pour semer la semence : l'une tomba sur la route, l'autre sur les épines, celle-ci sur un terrain pierreuse, celle-là sur la bonne terre"¹⁴. »

RETOUR À LA CATÉCHÈSE

C'est à ce point de notre réflexion que nous allons pouvoir revenir à notre sujet premier, la catéchèse. En effet, face aux cœurs endurcis, superficiels ou mondains, l'attitude à adopter est simple : « Si un endroit ne vous accueille pas et qu'on ne vous écoute pas, sortez de là et secouez la poussière qui est sous vos pieds, en témoignage contre eux¹⁵. » Mais face aux cœurs qui reçoivent la Parole, l'évangéliste cède la place au catéchiste. Comme l'a écrit fort joliment M^{gr} Dufour : « Dieu sème. Sa Parole descend du ciel et féconde la terre. Le catéchète en est le jardinier, serviteur et envoyé¹⁶ ».

Le rapport entre évangélisation et catéchèse peut se comprendre assez bien à partir de l'étymologie. Rappelons que le mot français « évangile » vient d'un mot grec signifiant « bonne nouvelle », formé à partir de l'adverbe εὖ (bien) et du substantif ἀγγελία (message, nouvelle). Il se trouve que le mot féminin résultant, εὐαγγελία (attesté dans la version grecque de l'Ancien Testament, dite des Septante, pour traduire l'hébreu מְבִרָה), a été supplanté dans le Nouveau Testament par le neutre εὐαγγέλιον, qui désignait à l'origine la récompense, l'action de grâce ou le sacrifice offert pour

¹² Cf. JEREMIAS (Joachim), *op. cit.*, p. 213, note 5 : « un rendement de 10 était considéré comme une belle récolte et un rendement de 7,5 comme la normale ».

¹³ *I P 1* 23.

¹⁴ S. JUSTIN LE PHILOSOPHE, *Dialogue avec Tryphon*, n. 125 (*Œuvres complètes*, Paris, Migne, collection « Bibliothèque », 1994, p. 292).

¹⁵ *Mc 6* 11 ; cf. *Mt 10* 14 ; *Lc 9* 5, *10* 10-11.

¹⁶ *Tabga* hors-série n° 1, juin 2006, p. 3.

une bonne nouvelle¹⁷ ; par extension, ce mot – à connotation religieuse – avait fini par désigner la bonne nouvelle elle-même. L'évangile est donc une bonne nouvelle, et même *la* Bonne Nouvelle par excellence, qui appelle naturellement l'action de grâce...

L'évangéliste (εὐαγγελιστής), c'est celui qui apporte la bonne nouvelle¹⁸. Évangéliser (εὐαγγελίζω), c'est annoncer une bonne nouvelle¹⁹, et surtout *la* Bonne Nouvelle : l'Évangile²⁰. Enfin, pour que cette partie de notre diptyque soit complète, il convient de ne pas oublier l'ange (ἄγγελος) : bon ou mauvais, c'est le messager, l'annonciateur, le porteur de nouvelles (bonnes ou mauvaises).

Quant au but de la catéchèse, il est tout simple : faire résonner aussi longtemps que possible cette bonne nouvelle dans le cœur de celui qui l'a accueillie. Le sens premier du verbe *κατηχέω* est effectivement : (faire) retentir, résonner (le verbe est construit à partir du substantif ἦχώ, « bruit », qui a donné « écho » en français). Par extension, le verbe a pris le sens de transmettre, enseigner, instruire de vive voix²¹. Le catéchumène (κατηχούμενος), c'est celui qui est enseigné, instruit²². La catéchèse (κατήχησις), c'est l'action d'instruire de vive voix, de donner une instruction (religieuse, en particulier).

Nous voyons donc déjà que l'évangélisation, lorsqu'elle a atteint son destinataire, appelle la catéchèse, et que cette dernière ne peut avoir lieu sans une évangélisation préalable, auquel cas la catéchèse n'aboutirait qu'à faire résonner le silence... C'est d'ailleurs à peu près ce qui se passe de nos jours dans nombre de groupes de catéchèse, où on prétend catéchiser des enfants qui n'ont pas encore été évangélisés.

À sa façon, saint Paul l'expliquait aux chrétiens de Corinthe : « Pour moi, frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des êtres de chair, comme à de petits enfants dans le Christ. C'est du lait que je vous ai donné à boire, non une nourriture solide ; vous ne pouviez encore la supporter. Mais vous ne le pouvez pas davantage maintenant, car vous êtes encore charnels²³. » Ce que Clément d'Alexandrie (c. 150-215) commentait ainsi : « On peut dire que le lait est la prédication répandue à profusion, tandis que la nourriture solide est la foi solidement établie en guise de fondement, par suite de la catéchèse : parce qu'elle est plus consistante que ce qui entre par les oreilles, elle est

comparée à de la nourriture solide, quand elle prend consistance dans l'âme²⁴. »

BROUILLAGE EN POST-CHRÉTIENTÉ

La description de l'articulation entre évangélisation et catéchèse que nous venons de donner correspond au processus normal, typique, tel qu'il a été vécu à l'origine de l'Église : l'évangélisation (et l'appel à la conversion qui en fait partie) débouche sur la catéchèse, celle-ci conduit aux sacrements, et la célébration des sacrements constitue le peuple de Dieu. Cependant, dans la France post-chrétienne où nous croupons, ce processus est considérablement brouillé. Comme le faisait remarquer Jean-Paul II, « dans la pratique catéchétique, cet ordre exemplaire doit tenir compte du fait que souvent la première évangélisation n'a pas eu lieu²⁵ ».

Graduellement, on en est arrivé à des situations assez étranges : « Aujourd'hui, il n'est pas rare, par exemple, que des jeunes préparant leur mariage à l'église demandent pour l'un d'entre eux le baptême. Le désir "de faire sa première communion" s'exprime parfois avant le désir d'être baptisé. Inversement, certains font plusieurs années de caté sans demander à recevoir un sacrement²⁶ ». Signe des temps ? Même un évêque s'en est – enfin – aperçu : « Des enfants reçoivent la Première communion alors qu'ils ne participent jamais à la messe du dimanche²⁷ » ! Sans parler des parents non-baptisés qui envoient leurs enfants au catéchisme, ou des parents baptisés qui n'y envoient pas les leurs, etc.

À partir de ces quelques réflexions, nous essayerons, dans un prochain numéro de *Regnat*, de dégager de nouvelles perspectives pour sortir de cette situation. Notre ambition sera modeste, mais peut-être pas inutile : du point de vue qui est le nôtre, c'est-à-dire celui d'un père de famille, comment assurer au mieux la transmission de cette foi que nous avons reçue gratuitement, et que nous avons le devoir de donner gratuitement à notre tour²⁸ ?

Philippe GUIDAL

²⁴ CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Le Pédagogue*, I, VI, 38, 1 (traduction de Marguerite Harl, Paris, Cerf, collection « Sources chrétiennes » (n° 70), 1960, p. 181).

²⁵ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendæ*, 16 octobre 1979, n. 19 (*La Documentation Catholique*, n° 1773, 4 novembre 1979, p. 907). Cf. SACRÉE CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire général de catéchèse*, 11 avril 1971, n. 18 ; CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire général pour la catéchèse*, 15 août 1997, nn. 61-62.

²⁶ *Tabga* hors-série n° 1, juin 2006, p. 15.

²⁷ M^{gr} Bernard HOUSSET, évêque de Montauban, lors d'une conférence au sanctuaire de Livron (Tarn-et-Garonne), le 10 septembre 2006 (*La Documentation Catholique*, n° 2369, 3 décembre 2006, p. 1076).

²⁸ Cf. *Mt* 10 8.

¹⁷ N'oublions pas que les Grecs étaient « les plus religieux des hommes » (*Ac* 17 22). Pensons-nous à rendre grâce à Dieu pour toutes les bonnes nouvelles reçues ?

¹⁸ Cf. *Ac* 21 8 ; *Ep* 4 11 ; 2 *Tm* 4 5.

¹⁹ Cf. *Lc* 1 19 ; 1 *Th* 3 6 ; *Ap* 14 6...

²⁰ Cf. *Mt* 11 5 ; *Lc* 3 18, 4 18.43, 9 6, 16 16 ; *Ac* 8 25.35 ; 1 *Co* 15 1 ; *Ga* 1 8.11 ; *He* 4 2.6...

²¹ C'est le seul sens attesté dans le Nouveau Testament : cf. *Lc* 1 4 ; *Ac* 18 25, 21 21.24 ; *Rm* 2 18 ; 1 *Co* 14 19 ; *Ga* 6 6.

²² Cf. *Ga* 6 6.

²³ 1 *Co* 3 1-3.

Chant liturgique 264.206 044 361

Les Amis du Chœur grégorien de Paris

POUR LA DIFFUSION DU CHANT GRÉGORIEN
 Association constituée selon la loi du 1^{er} juillet 1901
 Reconnue d'utilité publique (Décret du 6 mai 1988)
 22 rue Boissière, 75116 PARIS

<http://www.choeur-gregorien-de-paris.asso.fr>

PROGRAMME D'ACTIVITÉ DU CHŒUR EN 2006-2007

Chaque dimanche, les messes sont chantées du 15 octobre au 20 mai :

- par les voix d'hommes du Chœur grégorien de Paris : au Val-de-Grâce (277bis rue Saint-Jacques, Paris V^e) à 9 h, sauf à certaines occasions ; messe célébrée en latin.
- par les voix de femmes du Chœur grégorien de Paris : à Saint-Germain l'Auxerrois (2 place du Louvre, Paris I^{er}) à 19 h, sauf à certaines occasions ; messe célébrée en français.

Le calendrier ci-dessous ne précise que les dates occasionnelles :

Dimanche 24 décembre	Saint-Jean-Baptiste de La Salle (9 rue du Docteur Roux, Paris XV ^e) Premières Vêpres de Noël à 17 h 00 – Vigiles à 22 h 00 – Messe à 23 h 15
Lundi 25 décembre (Noël)	Saint-Jean-Baptiste de La Salle (9 rue du Docteur Roux, Paris XV ^e) Messe du jour à 11 h 30
Dimanche 31 décembre	lieu encore indéterminé
Dimanche 7 janvier (Épiphanie)	Saint-Germain l'Auxerrois (2 place du Louvre, Paris I ^{er}) Vêpres à 18 h 30 – messe à 19 h 00
Dimanche 18 mars	lieu encore indéterminé
Dimanche 1 ^{er} avril (Rameaux)	Semaine sainte à l'abbaye de Fontfroide
Dimanche 8 avril (Pâques)	
Dimanche 3 juin	lieu encore indéterminé
Dimanche 10 juin	lieu encore indéterminé
Dimanche 17 juin	lieu encore indéterminé
Dimanche 24 juin	lieu encore indéterminé
Vendredi 29 juin (Saint Pierre et Saint Paul)	Saint-Pierre de Montmartre (2 rue du Mont-Cenis, Paris XVIII ^e) Vêpres à 18h30 – messe à 19 h 00

Si vous souhaitez être informés des changements de calendrier (horaires ou lieu), envoyez un courriel à :

contact@choeur-gregorien-de-paris.asso.fr

Association Pro Liturgia
 9c avenue Georges Clemenceau
 F-67560 ROSHEIM
 03.88.50.75.24

E-mail : info@proliturgia.org

Site Internet : <http://www.proliturgia.org>

En lisant attentivement *Regnat* n° 12 – toujours très intéressant et instructif... ô combien ! – j'ai relevé à la page 6 le courrier d'une lectrice de *Paris Notre-Dame. L'heβδο des catholiques à Paris* (n° 1155, 21 septembre 2006), à propos de la messe du dimanche « qui ne serait pas obligatoire »... Et j'ai également – et surtout – relevé la réponse d'Anne MAYOL, responsable du Service de la catéchèse du diocèse de Paris.

Je n'en suis pas surprise. En mai 1968, dans un collège religieux très connu à Paris, on disait déjà aux jeunes « que la messe du dimanche n'était pas obligatoire ».

Anne MAYOL précise : « Il ne s'agit pas d'une obligation légale mais d'une obligation exigée par l'amour lié à la personne du Christ ».

Vulgairement parlant, excusez-moi, je répondrai que « l'appétit vient en mangeant ». Il faut toute une vie pour avoir la foi. Une vie où la messe du dimanche est une nourriture. Si on n'arrose pas une plante, elle meurt. Si on ne nourrit pas régulièrement sa foi, elle meurt également.

Anne MAYOL ajoute : « Cette obligation n'est pas de l'ordre de la contrainte mais de l'invitation ».

La contrainte est une discipline qui pousse au sacrifice, car, quelque fois, on a très envie de rester chez soi, bien au chaud, au lieu d'affronter l'hiver, la pluie, le vent, la distance ou la fatigue ; mais le sacrifice de passer outre plaît certainement au Seigneur, et dans l'Épître ou l'Évangile on trouve toujours une réponse enrichissante à cette démarche méritante.

Dans ma famille, nous étions onze enfants. Nous habitions à cinq kilomètres de notre église. Jamais nous n'aurions manqué notre messe du dimanche. Pendant la guerre, petits et grands nous y allions à pieds. Qu'il neige ou qu'il pleuve ou qu'il vente... La messe était à huit heures du matin. À Noël, elle était à minuit, et nous ne prenions notre petit déjeuner qu'au retour... Mais comme c'était joyeux ! Tous, nous gardons de cette période un souvenir enchanteur, et tous nous avons la foi.

Un jour, toute la famille était partie devant. J'étais en vélo loin derrière, et notre chien s'étant détaché trottait derrière moi. Je fus obligée de revenir deux fois à la maison pour le rattacher, et je suis arrivée en retard à la messe. J'ai attendu la fin de la messe et j'ai été tout raconter à notre curé, que nous aimions beaucoup. Il m'a donné le pardon du Seigneur avec un bon sourire.

Le résultat est là, maintenant. Nos enfants et nos petits-enfants ont tous la foi et sont tous assidus à la messe du dimanche. Vous voyez, la contrainte a du bon, contrairement à ce que dit Anne MAYOL, car elle nous forge un caractère solide, à l'abri des tentations de toutes sortes qui nous éloignent du Seigneur.

La plupart des catéchismes étant ce qu'ils sont, ce ne sont pas eux qui vont pousser les enfants à aller à la

messe. De plus, la majorité des parents laissent toute liberté aux enfants dans ce domaine, comme dans les autres. Ce sont eux qui décident. Et comme, de toute façon, la majorité des parents ne va pas à la messe, le résultat est là.

Nos parents ont d'abord exigé de nous que tout le monde soit prêt à l'heure pour aller à la messe tous les dimanches. Ils nous ont donné un exemple magnifique d'amour de foi et de fidélité.

C'est pourquoi on ne peut blâmer tous ces jeunes qui désertent l'église, si leurs parents n'y mettent jamais les pieds. Ce n'est pas de leur faute. En éducation, accepter la contrainte est une valeur sûre, mais qui n'existe plus. Et si les responsables de la catéchèse actuelle s'en mêlent, alors... ne nous étonnons plus de rien.

Odette DE LANNOY



LANNOY (Odette, de), *Dieu a visité son peuple. Catéchisme d'une grand-mère*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2006, 18 € (ISBN 2-86839-966-5)

Quatrième de couverture :

« Un jour, un enfant de dix ans m'a posé cette question : "Mais qui c'est, Jésus ? D'où vient-il ? Qui lui a dit de venir ?" »

« Lors d'une rentrée scolaire, j'ai demandé à mes élèves de 6^e : "Qui fut le premier pape ?" Un silence complet fut d'abord la réponse... Puis un garçon leva la main et me répondit avec le plus grand sérieux : "Napoléon !" Il avait onze ans et quatre années de catéchisme derrière lui.

« Je sais, pour les avoir vus à l'œuvre, que des prêtres, des laïcs et des religieuses remarquables donnent d'excellents cours de catéchisme, mais le manque de connaissances de beaucoup de catéchistes qui ont, avec toute la bonne volonté du monde, remplacé, depuis des années, les cours d'enseignement religieux par des dessins, a produit ces résultats consternants.

« J'ai préparé ces rencontres avec passion pendant des mois et je les ai groupées. Je souhaite qu'elles apportent, par leur simplicité dans l'exposé des événements, une réponse à chaque question qui sera posée. »

ÉDITIONS FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT

3 rue Jean-François Gerbillon

75006 PARIS

www.fxdeguibert.com

L'Église en France... 282.44

Voici le texte d'une lettre qui nous a été communiqué par un prêtre ami de *Regnat*. Il vient de l'adresser à l'évêque du lieu dans lequel un ermitage lui offrait tout dernièrement quelques jours de solitude et de silence. La situation que décrit cette lettre n'a malheureusement rien de très original. Nous la donnons cependant en exemple de ce que tout un chacun, conformément à ce que demande l'Église dans l'Instruction *Redemptionis Sacramentum*¹, est appelé à faire.

Monseigneur,

Je viens de passer quelques jours, du 24 novembre au 4 décembre, à l'Ermitage S. à L. J'y ai été très bien accueilli par M. K., le sacristain de confession protestante, qui m'introduisit jusque dans la sacristie de l'église paroissiale et me remit le trousseau des clés, dont celle du *tabernacle*. Le curé du lieu, l'Abbé S., professeur émérite de Droit canonique à la Faculté de théologie catholique de S., m'ayant demandé de célébrer l'Eucharistie à l'église paroissiale les dimanches durant mon séjour, j'ai pu me rendre compte d'un certain nombre de faits que je crois bon de vous faire connaître.

Tout d'abord, Monsieur le Curé m'ayant téléphoné quelques jours avant mon arrivée pour me donner quelques consignes concernant la liturgie dominicale en son église, il était question :

- de ne placer qu'un seul cierge sur l'autel ;
- de *tolérer* qu'une famille de « Tradis » se mette à genoux au moment de la consécration ;

¹ CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, Instruction *Redemptionis Sacramentum*, 25 mars 2004, n. 183 : « Selon les possibilités de chacun, tous ont le devoir de prêter une attention particulière à ce que le très saint Sacrement de l'Eucharistie soit défendu contre tout manque de respect et toute déformation, et que tous les abus soient complètement corrigés. Ce devoir, de la plus grande importance, qui est confié à tous et à chacun des membres de l'Église, doit être accompli en excluant toute acception de personnes. » ; n. 184 : « Il est reconnu à tout catholique, qu'il soit prêtre, diacre ou fidèle laïc, le droit de se plaindre d'un abus liturgique, auprès de l'Évêque diocésain ou de l'Ordinaire compétent équivalant par le droit, ou encore auprès du Siège Apostolique en raison de la primauté du Pontife Romain. Cependant, il convient, autant que possible, que la réclamation ou la plainte soit d'abord exposée à l'Évêque diocésain. Cela doit toujours se faire dans un esprit de vérité et de charité. »

- de distribuer la Communion à la trentaine de personnes qui seraient là avec l'aide de deux femmes ;
- de ne pas mettre d'eau dans le vin durant la célébration, mais avant celle-ci, dans la sacristie... Le jour venu, quelques fidèles présents à la sacristie m'ont affirmé que Monsieur le Curé ne mettait pas d'eau dans son vin (...), et l'absence de burettes semblait bien en témoigner.

Je n'ai pas trouvé non plus de chasuble à la sacristie.

Vint la Messe du 26 novembre, qui était la Solennité du Christ-Roi. Sur le feuillet édité pour cette Messe, Monsieur le Curé n'y dit mot du sens de cette Solennité, mais annonce que nous fêtons la Sainte Cécile et remercie chaleureusement la chorale paroissiale. Ma présence y est évoquée et je suis remercié de bien vouloir célébrer. Il est difficile de ne pas se voir invité à une auto-célébration plutôt qu'à la célébration des Mystères du Seigneur. Monsieur le Curé ajoute qu'il a décidé de ne plus célébrer les obsèques, mais, s'il lui arrivait d'y être présent, de se contenter de prier comme tout un chacun... Monsieur le Curé justifie sa décision sur un autre feuillet intitulé *Réorganisation des célébrations à L.*, au motif de l'égalité de tous devant la mort... laquelle égalité implique pour lui que même un prêtre de passage, à son exemple, ne puisse célébrer la Messe en cette circonstance... Si l'on prenait au sérieux ce principe, il faudrait, me semble-t-il, ne plus célébrer de Messe du tout, puisqu'il y a des paroisses qui n'ont plus de Messe...

L'Instruction sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres donne d'autres directives², et Jean-Paul II, en assumant

² CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS, CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, CONGRÉGATION POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, CONSEIL PONTIFICAL POUR L'INTERPRÉTATION DES TEXTES LÉGISLATIFS, Instruction *Ecclesiae de mysterio*, 15 août 1997, Dispositions pratiques, article 12 : « Dans les circonstances actuelles de croissante déchristianisation et d'éloignement par rapport à la pratique religieuse, le moment de la mort et des obsèques peut parfois devenir l'une des occasions pastorales les plus opportunes pour permettre aux ministres ordonnés de rencontrer directement les fidèles qui ne pratiquent pas habituellement. Il est donc souhaitable, même au prix de quelques sacrifices, que les prêtres ou les diacres président personnellement les rites funéraires selon les usages locaux les plus recommandables, pour prier convenablement pour les défunts, tout en se faisant proche des familles et en en profitant pour faire œuvre d'évangélisation. Les fidèles non-ordonnés ne peuvent guider les funérailles ecclésiastiques que dans le cas d'un vrai manque de ministre ordonné, et en observant

sa charge jusqu'au bout, se fiant en Dieu plutôt que de démissionner, nous a laissé l'exemple d'une autre attitude pastorale que celle promue par l'Abbé S... Si un prêtre ne veut plus célébrer la Messe, quel témoignage donne-t-il de sa foi en ce qu'est la Messe, en la valeur irremplaçable, infinie, de celle-ci, comme en celle de son sacerdoce ?!... Comment ses paroissiens auront-ils alors eux-mêmes cette foi ? Aussi, plusieurs paroissiens, malheureux d'avoir perdu leur foi, ont souhaité que je fasse quelque chose... Le fait qu'ils ne savaient plus répondre au cours de la liturgie dominicale en disait long sur l'avancement de leur décatolisation... Sur le feuillet *Réorganisation des célébrations à L.*, nous lisons : « **Tous les dimanches, quelle que soit la célébration prévue, les chrétiens se réunissent à L. à 10 h 30, la sainte communion y est distribuée** », alors que l'Église, en l'absence de prêtre, invite les fidèles à se rendre à la célébration eucharistique la plus proche³... J'appris également que cela remontait à des décades qu'ils ne s'étaient pas confessés (il n'y a d'ailleurs plus de confessionnaux)... et cependant tout ce petit monde participant aux ADAP communie, et même, dans ce cher souci d'égalité, chacun est invité à donner à tour de rôle la Communion. C'est ainsi qu'une jeune mère de famille vivant notoirement en concubinage communie et donne elle-même la Communion ! À la fin de la Messe, une paroissienne a cru bien faire d'aller déposer dans le tabernacle la boîte d'hosties non-consacrées... Écœurés devant cette désacralisation de l'Eucharistie, plusieurs, m'a-t-il été dit, ont préféré se retirer de l'église...

Cette église où il devient difficile de savoir ce que l'on viendrait encore y faire... Dans le tambour de celle-ci, en effet, ce ne sont plus les célébrations des Mystères du

les normes liturgiques en la matière. Ils devront être bien préparés pour cette tâche, doctrinalement et liturgiquement. »

³ CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, Instruction *Redemptionis Sacramentum*, 25 mars 2004, n. 162 : « Le jour qui est appelé le "dimanche", l'Église se rassemble fidèlement pour célébrer le mémorial de la résurrection du Seigneur et de l'ensemble du mystère pascal, spécialement par la célébration de la Messe. En effet, "aucune communauté chrétienne ne s'édifie si elle n'a pas sa racine et son centre dans la célébration de la très sainte Eucharistie". Ainsi, le peuple chrétien a le droit d'obtenir que l'Eucharistie soit célébrée pour lui, le dimanche et les fêtes de précepte, ainsi que les jours de fêtes les plus importantes, et même chaque jour, si cela est possible. Par conséquent, s'il est difficile d'avoir la célébration de la Messe dominicale dans une paroisse ou une autre communauté de fidèles, l'Évêque diocésain doit chercher à remédier à cette situation, en union avec son presbyterium. Parmi les solutions susceptibles d'être retenues, les principales doivent être les suivantes : faire appel à d'autres prêtres disponibles pour célébrer la Messe, ou demander aux fidèles de se rendre dans l'église d'un lieu proche pour participer à la célébration du mystère eucharistique. »

Seigneur qui sont encore proposées à la foi des fidèles, mais de nouvelles célébrations, certainement pressenties plus à même d'attirer le badaud ou l'honnête citoyen de passage. Sous le titre « Fêtes paroissiales 2006 à L. », ce ne sont ni Noël, ni Pâques, l'Assomption ou la Toussaint qui sont proposés comme sources de joie et motifs suffisants pour se réunir, mais :

– « **11 juin** (10 h 30) : **Fête de la savoureuse nourriture** » (*sic* ! Aucune mention ce jour-là de la Solennité de la Sainte Trinité !...). On lit au sujet de cette fête le commentaire suivant : « Avec cette fête nous voulons réagir à la mal-bouffe qui règne dans les pays riches et remettre à l'honneur notre patrimoine culinaire et avec lui la valeur de la vie et du partage. Vous pouvez, avant la messe, déposer la nourriture sur les autels latéraux et les reprendre après la messe pour l'apéritif. » C'était, ce jour-là, la Solennité de la Sainte Trinité⁴...

– « **2 juillet** (10h 30) : **Journée de la Création**, avec bénédiction des animaux, l'arche de Noé à l'église. Le dimanche après la fête de la SPA de S. » On ne dit pas si les animaux devaient être endimanchés, ni s'ils prendraient part à la chorale, ou animeraient la Messe. Confirmation m'a été donnée qu'ils furent bien toutefois présents et nombreux, mais pas qu'ils répandirent spécialement une odeur de sainteté...

– « **17 septembre** (à partir de 12 h) : **19^e Fête des Retrouvailles**. Repas avec orchestre et danse » (il n'est pas dit si ces réjouissances avaient lieu à l'église elle-même).

Comment ne pas voir que l'on n'estime plus les Mystères du Seigneur dignes de Foi, capables d'intéresser encore la population, ce pourquoi l'on se met alors à lui proposer ce qu'elle connaît et aime déjà... ou à les proposer aux chiens ?! Mais à ce compte-là, pourquoi encore l'Église ? « Si le sel vient à perdre sa saveur, avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon à rien ! On le jette dehors ! Et les gens le piétinent⁵ ! »...

Ensuite, en entrant, le grand panneau d'affichage, de plusieurs mètres carrés, est totalement recouvert de coupures de presse du journal *Le Monde* ou tirées d'Internet, qui, toutes (douze !), abordent un seul sujet : le SIDA ! On a vraiment l'impression de se trouver dans l'antichambre d'une cellule d'activistes de AIDES ou de Act-Up ! Est-ce là la nourriture spirituelle qu'un baptisé se croirait volontiers en droit de trouver dans son église ?

⁴ *Id.*, n. 78 : « Il n'est pas licite d'associer la célébration de la Messe à des réalités de nature politique ou profane, ou encore à des éléments qui ne sont pas entièrement conformes au Magistère de l'Église catholique. De plus, pour ne pas priver l'Eucharistie de sa signification authentique, il faut absolument éviter de célébrer la Messe avec le seul désir d'en faire un spectacle, ou de la célébrer en adoptant le style d'autres cérémonies, spécialement profanes. »

⁵ *Mt* 5 13.

Plus loin, un peu partout, et jusque dans le cœur – invitant ainsi à le profaner –, des placards, oubliant qu'une église n'est pas un musée, explicitent pour les curieux le sens d'« œuvres d'art », comme si elles étaient là pour elles-mêmes ; mais pas un mot pour conduire l'esprit et le cœur au Maître des lieux, présent et silencieux, seul...

La célébration d'un baptême m'ayant été demandée, après avoir obtenu l'accord de Monsieur le Curé, j'appris que ce dernier ne possédait pas de rituel du baptême ; il est vrai que pour baptiser dans un restaurant du village, devant le sapin de Noël, ou dans le ruisseau de la vallée, la chose peut se faire très simplement ! J'appris également des parents de la future enfant baptisée qu'il les avait mariés alors qu'ils étaient déjà parents depuis longtemps, sans leur avoir proposé le sacrement de pénitence. Aurais-je dû alors être étonné que ces pauvres gens aient été incapables de m'affirmer que Jésus est Dieu ? Ils ne savaient effectivement plus rien ! Lorsque je refusai de prendre pour parrain et marraine ceux qu'ils avaient choisis au motif, pour le premier, qu'il était protestant (ce qui me fit leur proposer de le prendre comme témoin), et pour la seconde, qu'elle était la jeune mère de famille vivant en concubinage dont j'ai parlé plus haut, c'est alors Monsieur l'archi-prêtre de P. qui, sollicité par M. K., père de la marraine proposée, aurait accepté de célébrer, le même jour, ce baptême...

Par ailleurs, le fait que l'Abbé S. soit réputé habiter depuis plus de vingt ans avec « sa copine », ne fortifie évidemment ni son autorité ni le crédit de l'Église qu'il représente...

Si je vous écris tout cela, constaté du fond de mon ermitage, en quelques jours seulement, c'est pour obéir à l'Église qui me fait un devoir de dénoncer auprès de l'Autorité compétente les abus concernant l'Eucharistie⁶. Le curé n'étant jamais en un lieu donné que le représentant de l'évêque, c'est donc vous qui êtes, personnellement, *responsable* de la situation que je viens de décrire. L'Église est en ce lieu (et ailleurs) détruite de l'intérieur. Elle semble n'être plus qu'un décor vermoulu, prêt à s'écrouler d'un moment à l'autre, le temps que l'Adversaire⁷ apparaisse au grand jour en ses lieux et place. Les âmes ne sont plus évangélisées. La vie divine leur est refusée. Dieu est tué en elles par ceux-là mêmes qu'elles accueillent comme Ses envoyés ! Quels comptes terribles nous préparons-nous à rendre ! Quelles excuses aurons-nous ? Que donnerons-nous en échange de toutes ces âmes perdues pour l'éternité par notre faute ?

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mon très profond respect en Notre Seigneur.

Je voudrais aussi vous assurer de ma pauvre prière auprès de la Mère de l'Église, lui demandant qu'Elle vous

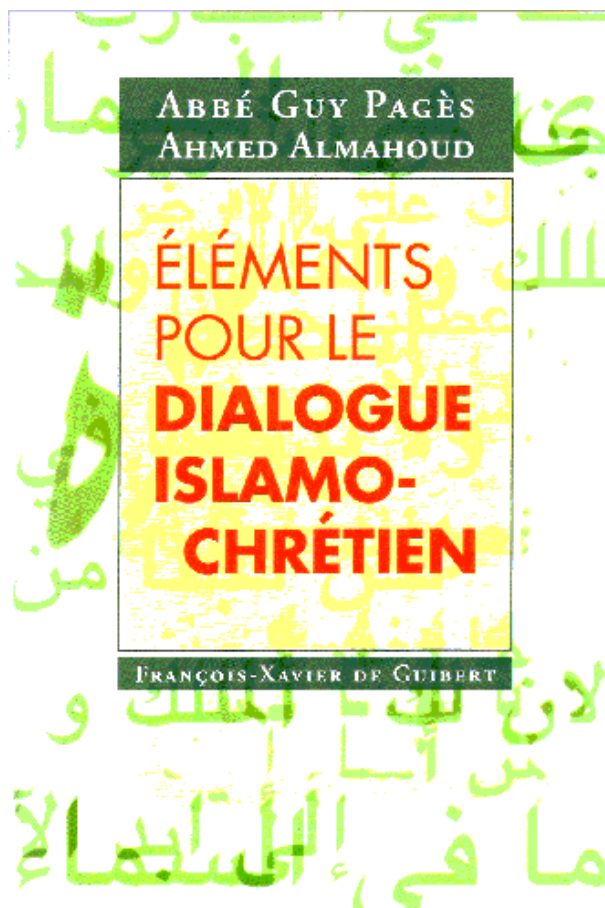
⁶ Voir note 1.

⁷ 2 Th 2 4 : « l'Adversaire, celui qui s'élève au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu ou reçoit un culte, allant jusqu'à s'asseoir en personne dans le sanctuaire de Dieu, se produisant lui-même comme Dieu. »

obtienne la grâce d'aimer de tout cœur la Croix de son Fils, sans laquelle il nous est impossible de Lui être fidèle.

Je me tiens entièrement à votre disposition.

Copie à M^{sr} le Nonce apostolique.



PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)
Éléments pour le dialogue islamo-chrétien
 Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €
 (ISBN : 2-7554-0055-2)

ÉDITIONS FRANÇOIS-XAVIER DE GUIBERT
 3 rue Jean-François Gerbillon
 75006 PARIS
www.fxdeguibert.com

L'Abbé Guy PAGÈS dédicacera son livre (88 % d'avis favorables sur Amazon.fr !) au café du Vieux Colombier, 9 rue du Vieux Colombier, Paris VI^e, le 29 janvier 2007 durant l'après-midi, et donnera une conférence sur l'évangélisation des musulmans à 18 h. M. Philippe ROBERT en donnera également une à cette occasion sur la pensée musulmane.

L'Église à Bordeaux 282.447 144

LES PREMIERS FRUITS DU BON PASTEUR À BORDEAUX ?

« Si, comme certains l'affirment, faculté est accordée à [l'Institut du Bon Pasteur] d'une critique des documents conciliaires, faculté est donc donnée à tous les membres du peuple de Dieu de critiquer les documents du Magistère et en particulier ceux des congrégations romaines pour aider "l'Église catholique" à bien penser. Si cela est vrai, nous assistons à une véritable révolution qui ne s'inscrit d'aucune manière dans la tradition de l'Église.

« Entrer dans l'obéissance de la foi des textes du Magistère est une attitude bien plus traditionnelle que de s'ériger en dénonciateur de ses frères. Cette obéissance n'est pas servile, elle est libre selon l'Esprit mais elle suppose qu'en dernier ressort c'est celui ou celle qui a reçu l'autorité légitime qui emporte l'adhésion. »

Cette protestation de fidélité et d'obéissance au Magistère est si surprenante dans le paysage clérical français qu'elle méritait d'être relevée. D'autant qu'elle n'émane pas d'un nervi de la réaction ultramontaine (☺), ni d'un stipendié de la Curie romaine. Non, l'auteur en est tout bonnement l'Abbé Jean ROUET, vicaire général du diocèse de Bordeaux, intervenant le 15 septembre 2006 lors d'une réunion du Conseil presbytéral de Bordeaux¹.

Bien des choses ont donc changé dans ce diocèse en moins de dix ans. Nous nous souvenons en effet fort bien de l'attitude pour le moins critique adoptée en 1997 par le prédécesseur de M^{gr} RICARD, le cardinal Pierre EYT, lors de la publication de l'Instruction *Ecclesiae de mysterio* sur la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres², texte signé par huit chefs de dicastères, dont un certain cardinal Joseph Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Une semaine après la publication du document romain, le quotidien *La Croix* s'enorgueillissait de publier la réaction du cardinal français, prenant grand soin de rappeler que celui-ci, archevêque de Bordeaux, était aussi membre de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et président de la Commission doctrinale de l'épiscopat français... Gros titre : « Le cardinal Eyt réagit sur le rôle des laïcs ». Sous-titre : « L'archevêque de Bor-

¹ *La Documentation Catholique*, n° 2367, 5 novembre 2006, p. 977.

² Cf. *La Documentation Catholique*, n° 2171, 7 décembre 1997, pp. 1009-1020.

deaux reproche à l'instruction sur la collaboration des laïcs au ministère des prêtres de créer un climat de soupçon³. Comme « entrée dans l'obéissance de la foi des textes du Magistère », on pouvait mieux faire...

Il faut donc probablement mettre à l'actif du tout jeune Institut du Bon Pasteur le revirement que reflétaient les propos de l'Abbé Rouet rapportés plus haut. Nous pouvons dès lors penser que le Vicaire général saura – dans les plus brefs délais – incarner son verbe dans des faits tangibles. Nos heureux lecteurs du Bordelais doivent donc s'attendre, si ce n'est déjà fait, à voir enfin leurs pasteurs prêcher la doctrine d'*Humanae Vitae*⁴ aux fiancés, revêtir un costume ecclésiastique digne de ce nom⁵, célébrer la messe conformément aux normes liturgiques en vigueur⁶, etc. *Deo gratias !*

... Malheureusement, la joie de nos lecteurs risque fort d'être reportée *sine die*. Les deux paragraphes reproduits dans l'encadré ci-contre sonnent faux lorsqu'ils sont replacés dans le contexte d'où nous les avons extraits. L'inquiétude d'un clergé en voie de disparition transpire à toutes les lignes de l'intervention de l'Abbé ROUET, dont les rodomontades sur « les fruits [que le Concile] a apportés dans la vie liturgique, la vie et l'action missionnaire de l'Église » sont démenties par l'état pitoyable de son diocèse. Sa leçon d'orthodoxie gagnerait à être étayée par un peu d'orthopraxie...

Philippe GUIDAL

www.theotime.com

Ce site religieux purement catholique vous propose une riche collection de textes, écrits reconnus par le Magistère de l'Église Catholique ou produits de prêtres en charge d'une mission par leur évêque ou supérieur religieux. Ces prêtres n'ont d'autre but que de faire aimer la Vérité qui est Jésus-Christ.

L'association Théotime, à l'origine de ce site, a pour but de promouvoir la culture chrétienne et la vie spirituelle catholique dans les âmes par de multiples moyens. Elle édite de petits ouvrages de spiritualité et de piété, à la fois riches en doctrine, agréables et faciles à lire (rubrique « Éditions »).

Enfin, vous trouverez sur ce site les numéros de *Regnat* déjà publiés (rubrique « Regnat », en bas et à gauche de la page d'accueil).

³ *La Croix*, 21 novembre 1997, p. 11. Voir aussi dans *Le Monde* daté du 22 novembre 1997 la page pleine de fiel d'Henri TINCQ : « En France et en Allemagne, des personnalités comme le cardinal Eyt et Mgr Karl Lehman protestent contre une "instruction" du Vatican sur la collaboration des prêtres et des laïcs »...

⁴ PAUL VI, Lettre encyclique *Humanae Vitae*, 25 juillet 1968 (sur la régulation des naissances). En lien avec la note précédente, on relirait avec profit un autre article fielleux d'Henri TINCQ dans *Le Monde* daté des 12 et 13 juillet 1998, p. 8 : « L'Église condamne la pilule »...

⁵ Cf. *Regnat*, n° 12, 14 octobre 2006, pp. 3-6.

⁶ Cf. CROUAN (Denis), « La messe telle qu'elle devrait être célébrée dans les paroisses », *Pro Liturgia*, n° 212, septembre 2006, pp. 7-12.